

" Un sujet de Sa Majesté, disait lord Sydenham, un habitant de cette province, a été détenu de force dans les Etats voisins, accusé d'un prétendu crime. Votre gouvernement s'est empressé de protester contre cette conduite, et d'assurer à cet individu des moyens de défense, en attendant l'action ultérieure du gouvernement de Sa Majesté. Le représentant de la Reine à Washington a depuis été chargé de demander sa mise en liberté. Je n'ai pas encore appris quel a été le résultat de cette demande, mais j'ai reçu ordre de la Reine d'assurer ses fidèles sujets en Canada, que Sa Majesté est bien résolue de les protéger de tout le poids de sa puissance. " ¹

Lord Sydenham annonçait ensuite de grandes améliorations dans le département des postes. Jusque là, ce département avait dépendu du bureau général des postes à Londres ; le revenu, qui s'élevait à plusieurs mille louis, était chaque année envoyé en Angleterre ; le plan du gouverneur n'était pas de faire passer ce département sous le contrôle des autorités provinciales, mais il avait en vue de réduire les taux de la poste et de rendre le transport des malles plus régulier et plus expéditif.

" L'amélioration de la navigation, ajoutait-il, depuis les rives du lac Erié et du lac Huron jusqu'à l'Océan, l'établissement de nouvelles communications dans les districts de l'intérieur sont des travaux qui exigent de grandes dépenses, mais qui promettent de rapporter des avantages encore plus grands. Pour les entreprendre avec succès, il faudra sans doute des fonds considérables ; et les finances, dans l'état où elles se trouvent, sembleraient en défendre l'essai. Mais j'ai la satisfaction de vous informer que j'ai reçu du gouvernement de Sa Majesté l'autorisation de déclarer qu'il est prêt à demander au Parlement impérial de venir en aide à ces importantes entreprises." Fermement persuadé que la paix et la tranquillité continueront à régner dans cette province, sous la nouvelle constitution, et qu'il n'est besoin que de faire disparaître les principales difficultés pour accroître rapidement sa prospérité, il proposera au Parlement, en donnant pour garantie la trésorerie impériale, un emprunt de pas moins d'un million et demi sterling, dans le

1. Les Etats-Unis, à cette époque, n'aimaient pas à braver les colères de l'Angleterre. McLeod fut acquitté par les tribunaux américains et mis en liberté.

Pour le procès de McLeod, voir *Trial for the murder of Amos Durtce of the steamer "Caroline"*. 80, Washington, 1841. Voir aussi, sur cette affaire *Fraser's Magazine*, vol. 24, et *The North American Review*, vol. 53.